

# JOURNAL DE LA HAYE.

**PREMIER ABONNEMENT.**  
 La Haye. Provinces.  
 Pour un an. 26 fl. 30 fl.  
 six mois. 14 » 16 »  
 trois mois. 7 » 8 »

**PREMIER ABONNEMENT.**  
 Les premières lignes 1 fl. 50, timbre  
 par ligne et 10 cts. par ligne en sus.

**BUREAUX DE LA RÉDACTION,**  
 à La Haye, *Lage Nieuwstraat,*  
 derrière le *Prinsengracht (Noordsijde).*

**BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES**  
**ANNONCES,**  
 Chez M. Van Weelden, libraire,  
*Spuij, à La Haye.*  
 Les lettres et paquets doivent être  
 envoyés à la direction *francs de port.*

La Haye, 4 janvier.

## SECONDE CHAMBRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Dans la séance d'hier de la Seconde Chambre des États-Généraux, on a délibéré sur le projet de loi, pour régler les fonds spéciaux de colonisation pour les nécessiteux. Après quelques courts débats, le projet de loi a été adopté par 41 voix contre 3.

S. E. le ministre de la justice, chargé par intérim du ministère des finances, conformément à l'art. 6, de la loi du 28 avril 1834 (Séances n° 14), porte à la connaissance des intéressés, que le paiement de rente des billets du trésor s'effectuera cette année sur le même pied que les années précédentes, et que pour la renonciation, en autant que l'amortissement de ces billets est demandé, on suivra également le même mode que l'année passée.

Une correspondance de Rome annonce que dès que la triste nouvelle du décès de S. M. le Roi Guillaume-Frédéric a été reçue par Madame la princesse Albert, S. A. R. a renoncé au projet de passer l'hiver en Italie, et aurait résolu, de quitter Rome dans la semaine pour retourner à Berlin.

S. M. a accordé l'autorisation au major d'artillerie E. van Lohensels, aide-de-camp de S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas, d'accepter et de porter l'ordre de l'Aigle-Rouge de 3<sup>e</sup> classe et celui des Guelphes, que lui ont conférés LL. MM. le Roi de Prusse et de Hanovre.

Nous voyons dans le *Rotterdamsche-Courant* que la garde d'honneur composée de plusieurs habitants de Rotterdam, qui a envoyé la dépouille mortelle de S. M. le comte de Nassau jusqu'aux limites du territoire de la ville, était commandée par M. Hofman.

Le *Journal de Francfort*, dans différents numéros rend un sommaire des événements qui se sont passés en Europe, l'année 1843. Voici le passage relativement aux Pays-Bas:

« Le royaume des Pays-Bas lutte avec cette persévérance qui a toujours distingué les Hollandais, contre les déplorables suites des événements historiques. Ce qui occupe surtout le pays, c'est la question financière que l'on cherche à résoudre pour sauver la couronne de loyauté et le crédit des Pays-Bas. La mort de S. M. le Roi Guillaume-Frédéric, comte de Nassau, décédé dans le dernier mois de l'année passée, n'a exercé aucune influence immédiate sur l'état politique de ce royaume. Les Pays-Bas ont perdu dans le comte de Nassau leur premier patriote. Ses derniers moments en ont encore fourni une preuve évidente. Il a mis à la disposition du pays une partie considérable de sa fortune sous la forme d'un prêt à un intérêt de 3 p. c. »

Pendant l'année 1843, 2,034 navires venant de la mer, sont arrivés à Amsterdam, qui se divisent à savoir: d'Amérique 2, d'Alexandrie en Egypte 2, d'Alindate 2, d'Aréopage 9, d'Ahrendal 22, de Bahia 3, de Baltimore 10, de Barcelonne 1, de Bayonne 4, de Bergen 28, de Bordeaux 13, de Brême 107, de Buenos-Ayres 2, de Canton 2, de Colonie 5, de Cette 6, de Civita-Vecchia 1, de Coppename 1, de Cronstadt 4, de Curacao 7, de Dantzic 169, de Drammen 118, de Drontheim 5, d'Elbing 10, de Faro 4, de Termambuck 1, de Gènes 8, de la côte de Guinée 4, de Hambourg 135, de la Haye 20, de Hull 56, de Java 100, de Königsberg 161, de Kopenhague 10, de Laurvig 15, de Liverpool 6, de Libau 11, de

Lisbonne 6, de Livourne 8, de Londres 65, de Malaga 6, de Manilla 2, de Matanzas 5, de Mémel 2, de Montevideo 2, de Messine 1, de Nerva 44, de New-Castle 30, de la Nouvelle-Orléans 90, de New-York 22, de Nickerie 6, d'Oporto 3, de Patras 2, de St-Petersbourg 38, de Pillau 22, de Porto-Rico 1, de Riga 41, de Rio-Janeiro 4, de Samos 2, de Smyrne 11, de Stettin 15, de Stockholm 8, de Sunderland 116, de Surinam 64, de Ténériffe 2, de Trieste 4, de Vaine 1 et de Zante 1.

Le *Précurseur* d'Anvers donne un état comparatif de tous les navires qui ont visité le port d'Anvers durant l'année 1843: Il s'ensuit que le nombre de ces navires s'élève à 1560, jaugeant 242,553 tonneaux. Parmi ce nombre il y a 99 navires néerlandais de 9,857 tonneaux. En 1842, le nombre des arrivages ne s'élevait qu'à 1,391, de 213,745 tonneaux, parmi lesquels on en comptait 48 sous pavillon néerlandais, de 4,588 tonneaux. D'après un autre état publié par le même journal, 2,083 émigrants allemands se sont embarqués à Anvers pendant l'année passée pour se rendre en Amérique.

Le 2<sup>e</sup> jour de Noël dernier, a eu lieu dans l'église St-Laurent, à Rotterdam, l'exécution à grand orchestre, d'un véritable chef-d'œuvre de musique sacrée, dû à M. F. H. Coenen, qui, malgré sa grande jeunesse a néanmoins déjà acquis une juste renommée dans le monde musical.

La nouvelle messe, destinée d'abord à l'anniversaire de la 25<sup>e</sup> année pastorale du curé de la paroisse, a été exécutée, sous l'habile direction de M. L. Coenen, père du jeune compositeur, pour la célébration du 17<sup>e</sup> anniversaire de ce dernier.

Tout le monde a admiré la hardiesse de la composition et surtout son style élevé. Elle a produit un grand effet sur le nombreux auditoire qui l'ont écoutée dans un profond recueillement.

MM. Lubeck, Verhulst et Roobol qui y assistaient à cette exécution, ainsi que plusieurs autres amis de l'art musical ont donné de grands éloges, tant à la composition de notre jeune compatriote qu'à l'exécution qui en a été faite.

Les nouvelles les plus récentes de la Méditerranée portent que de tous côtés on est à la poursuite des pirates. On craint qu'ils ne soient passés dans l'Océan. S'il en est autrement, de grandes chances se présentent pour qu'ils soient atteints. Plusieurs bateaux à vapeur français, anglais et grecs, et un bâtiment de guerre américain, se sont mis en croisière et courent sur toutes les voiles qu'ils aperçoivent.

Les séances de la Diète de Hongrie paraissent décidément devoir tomber dans les discussions les plus extravagantes. A l'occasion d'un débat ouvert sur le droit que quelques députés voulaient accorder aux veuves des magnats, de se présenter en personne aux États, on est tombé dans une polémique très-ardente sur l'émancipation des femmes. Comme ce sujet ne promettait pas d'avoir un grand succès, on a fini par se rabattre, sur l'émancipation des Juifs, mesure qui paraissait devoir être accueillie. Néanmoins, 35 députés sur 47 se prononcèrent contre l'adoption du projet. Ce qui a surtout déterminé ce résultat si fâcheux pour les Juifs, c'est que leurs adversaires ont eu l'adresse de démontrer que, loin d'apprendre avec zèle le magyar, les israélites s'adonnent beaucoup plus volontiers à l'étude des autres langues européennes.

On lit dans le *Moniteur parisien*:  
 « Plusieurs journaux ont annoncé que M. le duc de Bordeaux

avait visité un collège français près de Birmingham, et que sa présence y avait excité le plus vif enthousiasme. Nous trouvons à ce sujet, dans une correspondance anglaise, des détails très-curieux, que nous avons lieu de croire authentiques. Et d'abord, l'établissement en question est le collège d'Ascott, tenu par des jésuites, et renfermant, avec beaucoup d'enfants de nobles familles catholiques d'Irlande, quelques fils de famille du continent. M. le duc de Bordeaux ne s'est pas borné à visiter ce collège, il y a accepté l'hospitalité et couché une nuit.

Il a assisté avec beaucoup d'intérêt à tous les exercices religieux et littéraires de l'établissement. Un de ces derniers exercices a offert un spectacle qui n'avait pas été préparé sans intention. Deux élèves choisis ont récité la seconde scène du premier acte de *Athalie*. Au moment où l'un de ces élèves, le jeune Arthur de Glamorgan, disait avec beaucoup de feu, dans son accent irlandais:

Il faut que sur le trône un roi soit élevé,  
 Qui se souvienne un jour qu'un sang de ses ancêtres  
 Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres...

les révérends pères jésuites, qui étaient nombreux, ont agité vivement leurs chapeaux; le dernier vers a été répété avec enthousiasme, et tous les écoliers de la classe de français ont poussé de longs huza.

On a joué ensuite le *God save the King* et l'air de *Vive Henri IV*; puis M. le duc de Bordeaux est venu s'asseoir à la table du révérend père Wisemann, supérieur du collège et provincial de l'ordre. La salle était décorée d'immortelles; et deux élèves, placés à la porte principale, portaient chacun un pavillon blanc à fleur-de-lis.

Parmi les pères qui faisaient partie de cette réunion, se trouvaient cinq jésuites français. Ce n'est que le lendemain de cette fête, dans la journée, que le prince a quitté le collège, et continué son voyage, emportant avec lui les bénédictions des révérends pères.

### MACHINE A ÉCRIRE POUR LES AVEUGLES.

Il fallait apprendre à lire aux aveugles-nés, et ensuite il fallait leur apprendre à écrire. On composa des livres à leur usage, dans lesquels les lettres étaient en relief; elles étaient dessinées par des points saillans, dont la forme était reconnue par le toucher. Chacune des lettres doit occuper un espace carré de 4 millimètres de côté au moins, pour que le sens du toucher puisse, sans hésitation, distinguer la forme de la lettre. Que les livres que l'on met entre les mains des aveugles soient plus ou moins volumineux, peu importe, mais il était à désirer, lorsqu'ils écrivent non pour se faire lire par des aveugles, mais par des clairvoyans, que leur écriture occupât moins de place.

M. Foucauld, aveugle-né, membre des Quinze-Vingts, a inventé une machine qui est maintenant entre les mains de tous les aveugles, et au moyen de laquelle ils écrivent à leurs parens et à leurs amis des missives dont le caractère est le même que celui dit *cicéro* en imprimerie: ils peuvent écrire cinquante vers alexandrins en une heure, c'est-à-dire presque aussi vite que les clairvoyans; mais l'exécution de cette première machine ne suffisait point à M. Foucauld. Je ne puis me relire, dit-il, et si je fais des fautes, comment me corriger? Si j'ai une longue lettre à écrire qui exige plusieurs journées, comment reprendre mon travail précisément où je l'ai laissé?

Alors il inventa une machine double et tellement combinée, que pendant qu'il jouait sur son clavier pour écrire le caractère *cicéro* sur la feuille de papier à expédier par la poste, la seconde partie de la machine fonctionnait à l'unisson, mais com-

Bulletin du Journal de La Haye. — 5 janv. 1844.

## AU JOUR LE JOUR.

I.

25 décembre 1843.

C'était hier au soir; le salon de M. Simon, avoué, était éclairé comme pour un bal, et la table était dressée dans la salle à manger. Il était dix heures, et cependant personne n'était encore arrivé. Mme Simon (une femme de trente-six ans, de bonne mine, de bonne tournure et d'une parure fort simple) allait et venait, s'assurant de la bonne exécution de ses ordres. Une jeune fille était assise devant le piano et repassait nonchalamment quelques contredanses. De temps en temps elle laissait échapper un léger bâillement, et à chaque fois qu'elle retournait un des feuillets de la musique, placée devant elle, elle jetait un regard désagréable dans le salon et murmurait d'un air de reine mal élevée, ces mots malséans:

— Quel ennui! mon Dieu, quel ennui!  
 Cette jeune fille était habillée d'une façon remarquable en ce sens qu'on pouvait dire qu'elle n'était point assez parée pour une fête et qu'elle était trop richement habillée pour une fille de son âge. C'était une fille de dix-huit ans. Elle portait une robe montante de satin gris perle, fermée du bas de boutons de jai blanc; les manches ouvertes jusqu'au-dessus du cou, se voyaient voir de secondes manches de magnifique dentelle. Son bonnet (elle portait un bonnet), en vieux point de Venise, avait presque la valeur d'une parure toute entière, et enfin elle avait à son bras gauche un bracelet dont l'unique diamant, monté avec la plus extrême simplicité, ferait la fortune d'une honnête bourgeois, on l'estimait à 50,000 francs. Dès l'abord, on eût pu croire que c'était une jeune femme dans tout l'éclat de ces premières toilettes qui ont la véritable lune de miel des jeunes mariées; mais en la regardant mieux, malgré les airs supérieurs qu'elle affectait, on reconnaissait tout de suite que ce n'était que M. Simon, ni le mariage n'avait pas passé par là. Il y a dans la jeunesse une certaine d'une jeune fille quelque chose d'empesé et de sec qui se résout, au moment. Son regard est droit, son geste pointu et serré. Quand l'émotion vient, il dénoue, pour ainsi dire, ce regard, il le rend flexible, et lui

donne ces douces langueurs et ces vifs éclairs qui attestent un cœur qui bat; quand le mariage est venu, l'allure, le geste semblent aussi se dénouer, et la femme marche plus libre, plus souple et plus fière à la fois.

Du reste, si l'on pouvait trouver à critiquer dans sa toilette, il eût été difficile d'en faire autant pour sa personne. Cette jeune fille était admirablement belle; car elle l'était à la fois de cette beauté qui vient de l'exacte pureté des traits et de cette beauté bien plus rare qui tient du charme de la physionomie. Elle avait particulièrement dans l'ensemble de son visage quelque chose d'élevé, de résolu et d'intelligent qui lui eût assurément été reproché par ceux des hommes qui s'alarment de la liberté d'idées, à laquelle prétendent certaines femmes.

Cependant les exclamations de la jeune fille, dites d'abord d'une voix étouffée, s'étaient peu-à-peu élevées à un diapason tel qu'elles frappèrent l'oreille de Mme Simon, qui s'arrêta au milieu du salon.

— Tu t'ennuies, Sabine? dit-elle d'un ton doux et indulgent, mais qui n'avait rien de cette tendresse alarmée qui fait reconnaître une mère à sa première parole.

— Moi? reprit Sabine en rougissant d'avoir été ainsi surprise; non, vraiment.

— Que disais-tu donc?  
 C'est un passage de cette contredanse que je ne puis jouer en mesure, et que j'ai recommencé dix fois.

— Ce n'est pas cela, mon enfant, reprit Mme Simon en secouant la tête; tu joues supérieurement cette musique et d'autres beaucoup plus difficiles... Mais notre monde t'ennuie, notre maison te paraît triste.

— Ma bonne amie, dit la jeune fille en se levant vivement et en courant à Mme Simon, oh! vous me croyez donc bien ingrate de me supposer de pareils sentimens?

— Non, Sabine, non, répartit Mme Simon, je ne te crois pas ingrate pour cela; tu nous sais bon gré, j'en suis sûre, de tous nos soins, de notre affection, de notre désir de te voir heureuse; mais soit notre faute, soit la tienne, nos efforts n'aboutissent à rien. Tu t'ennuies chez nous.

Sabine baissa la tête, et une larme tomba de ses yeux.

— Vous avez raison, dit-elle, je ne suis pas heureuse.

Mme Simon l'attira sur une causeuse, et moitié triste, moitié riant de la prétention de cette belle enfant à être malheureuse, elle lui dit:

— Allons, voyons Sabine, raconte-moi ce qui te tourmente ainsi... Quelle idée chagrine t'a passé par la tête? Dis-moi cela, et tu verras que tout ton malheur s'en ira avec ta confidence.

La jeune fille se détourna sans répondre, et Mme Simon reprit:  
 — Voyons, qu'as-tu donc?  
 — Rien, ma bonne amie, rien. Je souffre... et l'idée de m'amuser ce soir me rend triste à mourir.  
 — Mais que te manque-t-il? que désires-tu?  
 — Rien.

— Voyons, raisonnons un peu.

— Est-ce qu'on raisonne avec ce qu'on sent malgré soi?

— Ah! fit Mme Simon, voilà une de ces phrases toutes faites que M. Simon

déteste, et dont il te ferait une rude querelle s'il l'entendait.

— Mon tuteur est excellent pour moi, dit Sabine, aussi bon que vous, et c'est

beaucoup dire; mais il ne comprend rien au cœur des femmes.

— Mme Simon fit un petit sourire malin qui la rejuint de dix ans; et reprit:

— Voilà ce que je ne puis pas accepter, moi, ma chère enfant. A mon sens,

M. Simon comprend très-bien le cœur des femmes. Je suis femme, et je l'ai

aimé. J'avais dix-huit ans quand cela a commencé; j'en ai trente-six et cela

dure encore.

— Vrai, dit Sabine d'un air si naïvement étonné qu'il couvrit l'impertinence

de ces paroles, vrai, vous l'avez aimé d'amour?

— Oui, reprit Mme Simon, en souriant à un charmant souvenir. Oui, je l'ai

aimé avec tout ce qui fait une véritable passion. Je n'en formais pas; quand il

devait venir le soir chez mon père, je l'attendais depuis le matin. Quand il ar-

rivait, je ne le regardais pas, tant j'avais besoin de cacher ma joie. S'il parlait

à une autre, j'épiais son visage, je devinais ses paroles, mon cœur se serrait;

puis lorsqu'après mille détours il arrivait jusqu'à moi, tout mon cœur se dilatait,

il me semblait que tout-à-coup je respirais un air plus libre, meilleur à ma

poitrine; je me sentais heureuse.

— Vraiment! reprit Sabine du même air étonné, et il était déjà avoué?

La question ainsi posée, montrait parfaitement que dans l'esprit de Sabine

l'idée d'amour et l'idée d'avoué lui paraissaient incompatibles.

— Il était déjà avoué. Mais, reprit Mme Simon avec un sourire moqueur, il

faut bien vous le dire pour m'excuser de l'avoir aimé malgré son titre. M. Si-

mon n'était pas alors l'homme un peu gros, un peu laird, un peu gris que vous

connaissez. C'était un beau jeune homme élégant, sérieux au besoin, plein de

gaieté quand il le fallait, et qui eût l'impertinence de me dire un jour avec le

plus profond respect: « Mademoiselle, je vous aime, si cet amour ne vous dé-

plaît point, je demanderai votre main à monsieur votre père. » Je devins toute

tremlante, et je répondis, je crois, que ce n'était pas ainsi qu'on agissait d'ordi-

naire, et qu'il devait s'adresser à mon père; à quoi il me répondit avec la

même impertinence et le même respect: « Je le sais mademoiselle; mais fran-

chement ne vaut-il pas mieux que, si ma recherche doit vous déplaire, je vous

sauve d'abord l'ennui qu'elle vous inspirerait, et ensuite les petits chagrins

qu'elle pourrait amener entre vous et votre père s'il l'agréait contrairement à

vos vœux. » J'étais fort embarrassée, il s'en aperçut et me dit d'une voix qui

tremlait, malgré l'air déterminé qu'il affectait:

— Mme Simon n'est pas un joli nom.

— Je crois, lui dis-je, qu'il sera toujours honorable.

— Mon enfant, reprit Mme Simon, il y a de ces émotions qu'on ne retrouve

jamais dans sa vie et qu'on n'explique jamais bien.

M. Simon demeura immobile, ses yeux s'attachèrent sur les miens, j'ai vu

sa poitrine se gonfler; il était pâle et serrait les dents comme pour contenir



me un pantographe, et venait écrire, en points saillans et en gros caractères lisibles au toucher, sur une seconde feuille de papier quadruple en dimension de la première, écrire, dis-je, précisément ce qu'il avait écrit en très-petits caractères sur la lettre à envoyer par la poste.

Tout ce qui a été essayé jusqu'à présent est bien au-dessous de ce que M. Foucauld a inventé. On perfectionnera, sans nul doute; la machine de M. Foucauld; son exécution deviendra plus parfaite, mais ce sera toujours la machine Foucauld; car il a trouvé le principe vrai sur lequel doit reposer la machine, au moyen de laquelle les aveugles peuvent écrire et relire ce qu'ils ont écrit. Mais, chose non moins digne de remarque, par qui M. Foucauld a-t-il fait exécuter sa machine? Par un aveugle, M. Jackarie, comme lui aveugle-né et membre des Quinze-Vingts, et cela ne peut surprendre. En effet, qui peut mieux comprendre un aveugle qu'un autre aveugle! Ils parlent la même langue, éprouvent les mêmes sensations et voient les objets de la même manière. M. Foucauld ne pouvait faire un dessin, ne sa machine; un ouvrier ordinaire n'aurait pu exécuter sur de simples descriptions verbales; dès lors il s'est adressé à son confrère, pour qui les paroles et certains signes remplacent un dessin.

### Bourse d'Amsterdam, du 3 janvier.

La tendance des fonds hollandais a été moins favorable aujourd'hui sur notre marché. Quelques ventes qui se sont faites en 2 1/2 % ont réprimé le cours de ces fonds ainsi que celui des autres fonds hollandais, à l'exception de ceux de la Société de Commerce, qui, au contraire, étaient plus agréables et très-demandés.

Les Ardinois et les 3 %, Esp. étaient un peu plus faibles qu'à la Bourse d'hier, par suite d'une baisse sur ces fonds à la Bourse d'Anvers; mais il s'est fait beaucoup d'affaires, à des cours plus élevés dans les coupons. Les passives et la dette différée étaient très-voulues.

Les Portugais, après une légère tendance à la hausse sont restés à leurs cours d'hier, il s'est fait également assez d'affaires dans les Grecs.

Cours de l'argent: prêt à garantie 3, 3 1/2 %, prol. 3 %; escompte 2 1/2 %.  
Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 % 54; Holl. 5 % 99; Société de Commerce 134 à 134; Ardinois 21.

(Handelsblad.)

### Faits Divers.

Il y a quelques jours, un jeune homme, du nom d'Edward Armsthong, a été amené au bureau de police de Clerkenwell sous l'inculpation de vouloir tuer la reine.

Au premier interrogatoire, il a dit qu'il voulait tirer sur Sa Majesté, et comme il n'avait pas d'armes, on lui a demandé comment il aurait pu se procurer un pistolet. « Je crois, a-t-il dit, que j'en aurais volé un. »

On a procédé, une heure et demie après, à un nouvel interrogatoire, et le prisonnier a déclaré qu'il était atteint d'une manie qui lui faisait craindre de faire du mal, soit à lui, soit à d'autres personnes.

Ed. Armsthong a environ 23 ans. Il est parfaitement bien mis, et semble de appartenir à classe aisée des fermiers de Roscommon.

— On lit dans le *Journal du Loiret* (Orléans), 30 décembre:

Il se vend en ce moment chez les orfèvres d'Orléans, un bijou légitimiste représentant une épingle en email, vert, or et blanc. Cette épingle doit être portée par tous les pèlerins de Belgrave-Square en signe de ralliement.

### DE LA CONTRAINTE PAR CORPS.

A propos de son projet d'abolir la contrainte par corps qui, en Prusse, frappe tous les débiteurs, le ministre de la justice vient d'adresser les questions suivantes aux cours royales et aux tribunaux de première instance:

1° Quelle est la nature de chacune des affaires pour lesquelles a été exercée la contrainte par corps pendant les deux dernières années écoulées? Quels sont et l'état et la position sociale tant de chaque incarcéré que de chaque incarcéré?

2° Quels motifs autres que celui de se faire payer ont pu déterminer tels ou tels créanciers à user de la contrainte par corps?

3° Quels ont été, en général, les résultats de la contrainte par corps, et jusqu'à quel point, en particulier, a-t-elle contribué à l'acquittement des dettes?

4° Ceux des incarcérés qui ont payé leurs dettes, l'ont-ils fait avec des billets jusqu'alors cachés à leurs créanciers, ou au moyen de secours reçus de parents ou d'amis?

5° Quelle serait l'influence probable de l'abolition de la contrainte par corps sur le commerce et l'industrie?

M. le garde des-sceaux de France a adressé une circulaire aux cours royales et aux tribunaux de 1<sup>re</sup> instance du royaume, pour avoir leur avis sur une mesure analogue au projet.

— Les négocians en vins de Champagne se sont réunis, à l'Hôtel-de-Ville de Reims, pour s'entendre sur les moyens à adopter pour arrêter la contrefaçon des vins de Champagne, qui prend tous les jours un développement plus effrayant. Il a été décidé: 1° que le comité, chargé de défendre les intérêts du commerce de vins de Champagne serait composé de MM. Walbaum, président; Edmond Ruinat, Lanson, Werlé, Schubarth, Vivès, Piper, 2° que ce comité se mettrait en rapport avec les autres comités vinicoles; 3° que les frais seraient couverts au moyen d'une souscription.

— On lit dans un journal d'Anvers:

Nous apprenons que la société dramatique flamande *Taellyper en Broedermin*, de Gand, donnera une représentation, lundi prochain, 8 janvier, au théâtre royal d'Anvers.

Cette société, certainement la meilleure de toutes celles qui s'occupent de l'art dramatique flamand, a déjà enregistré de beaux et légitimes succès partout où elle s'est fait entendre. Elle compte en son sein un acteur vraiment hors de ligne, M. Onderet, qui va lutter un jour contre le tragédien français Ligier. La *Revue de Bruxelles* a donné dans le temps, l'historique de cette lutte qui eut lieu au grand théâtre de Gand, et d'où M. Onderet ne se retira point sans honneur.

Quelques personnes, jalouses de montrer au véritable public d'Anvers, les connaissances scéniques et l'aptitude dramatique de *Taellyper en Broedermin*, ont donc mis tout en œuvre pour engager cette Société à venir sonner une représentation sur notre scène royale. Des listes de souscription ont été mises en circulation pour couvrir les frais nombreux qu'exige une pareille représentation.

Les démarches ont déjà été couronnées de quelque succès: M. le gouverneur de la province, dont la sympathie pour les arts n'est jamais invoquée en vain, a bien voulu signer en tête de la première liste, et plusieurs de nos familles distinguées se sont empressées de suivre l'exemple de M. de Brouckère.

La représentation de lundi prochain sera donc une occasion pour les amis de la langue flamande d'entendre de bons acteurs flamands, et pour tous d'apprécier l'art dramatique flamand sur une scène étendue.

— On écrit des New-York: « Au mois de novembre dernier, Nogisqua, Indien de la tribu des Potawatamy, près du lac Michigan, sur la frontière des Etats-Unis d'Amérique, mit en gage chez un marchand américain son habit et une partie de ses vêtemens, afin de satisfaire sa passion immodérée pour l'eau-de-vie. Quelque temps après, ce marchand offrit à Nogisqua de lui rendre son fusil et ses effets, et de lui donner encore une certaine quantité de liqueurs spiritueuses, si Nogisqua voulait lui donner un petit cheval poney, couleur café à la crème. Ce cheval appartenait à Riselda, femme de Nogisqua, et fille de Baubich, chef de la tribu.

Nogisqua accepta la proposition, il enleva furtivement le cheval de sa femme Riselda, dont le nom, en langage du pays, signifie *Blanche Colombe*, et le livra au marchand américain.

La Blanche Colombe devint furieuse lorsqu'elle s'aperçut du vol commis à son préjudice; sa colère s'accrut encore lorsqu'elle vit revenir au camp Nogisqua complètement ivre. Elle menaça de le tuer. « Hé bien! répondit froidement Nogisqua en lui présentant son couteau à scalpel, et en découvrant sa poitrine: *kina-pou!* c'est-à-dire *tue-moi!* La femme de Nogisqua ne se fit pas dire deux fois, elle plongea le scalpel jusqu'à sa manche dans la poitrine de son mari, et l'étendit mort à ses pieds.

Baubich, père de la jeune Indienne, était absent à 20 ou 30 milles plus loin. On lui envoya un exprès, et il revint à la hâte; ce chef infortuné avait un triste devoir à remplir. D'après les lois de sa tribu, il avait droit de vie et de mort sur sa fille, l'une des plus belles et des plus jolies personnes du pays. Dans cette affreuse conjoncture, il invoqua le Grand-Esprit, et crut entendre la divinité lui répondre: « Baubich, tu es juge suprême d'après les lois de tes ancêtres, prononce selon la justice!

Cette vision dicta l'arrêt de mort de Blanche-Colombe. Baubich ordonna qu'elle serait livrée à Jonesi, frère de la tribu, pour qu'il exerçât contre elle le terrible droit de sa famille.

Jonesi, instruit qu'il pouvait exercer librement sa vengeance, commença par se mettre en prières; et par se livrer à certaines pratiques religieuses que les missionnaires lui ont enseignées; il a ensuite aiguisé son scalpel, et s'est rendu au milieu du camp, où la Blanche-Colombe était agenouillée au milieu des femmes de sa famille, qui pleuraient et se lamentaient. Sans s'apercevoir de la présence de Jonesi, elle se pencha vers sa fille, et l'embrassa. Jonesi, voyant l'infortunée Riselda par ses longs cheveux noirs flotter sur son front, il lui a fait sur le front une incision cruciale, puis il lui a foncé la lame dans le sein. Il lui a ainsi infligé le même genre de mort qu'elle avait fait subir à Nogisqua. Inondée de son propre sang, la Blanche-Colombe est tombée toute palpitante devant son bourreau. Les parens de la suppliciée ont fait entendre l'air de cris déchirans, et l'on a ensuite rendu les derniers devoirs au mari et à la femme. Les deux cadavres ont été enterrés l'un auprès de l'autre dans le sable au bord du lac. Un monceau de terre indique seul le lieu de leur sépulture.

— On lit dans le *Revue de l'Ouest*:

Un événement affreux, qui a coûté la vie à trois personnes, a eu lieu, mercredi, à l'hôpital de Niort. Dans la matinée, le docteur Teilleux visita les aliénés; il remarqua un fou qui donnait quelques signes d'exaspération; il le calma, et en sortant des cabanons, il pria un des sœurs de faire mettre la camisole de force à ce fou. La sœur répondit qu'elle n'avait qu'un seul infirmier, et qu'il n'était point assez vigoureux pour s'emparer de cet aliéné. L'ordonnance du médecin ne fut donc point exécutée, et il se retira sans avoir pu se faire obéir.

Entre onze heures et midi, le fou, dont l'exaspération avait fait qu'il augmentait depuis le matin, profita du peu de surveillance qu'on exerçait sur lui pour monter sur un arbre pour casser une branche d'orme; il descendit, et s'approcha d'un autre fou, en se servant de sa branche comme d'une massue, il lui brisa le crâne; il courut sur un autre fou, et le même heureux éprouva le même sort. Un troisième fou tomba sous ses coups, et un quatrième était près de succomber, lorsqu'on accourut aux cris qu'il avait poussés les infortunés victimes. Le fou, ancien réfractaire vendéen, fit la plus énergique résistance, il fut impossible de l'approcher. C'est un homme haute taille, nerveux, musclé et d'une vigueur étonnante. brandissait autour de sa tête un énorme bâton, et il intimidait toutes les personnes qui l'entouraient.

Bientôt le médecin des aliénés, le juge d'instruction, le procureur du roi, les administrateurs de l'hôpital et la force armée arrivèrent; le fou reçut un coup de pierre: il se releva dans son cabanon, et menaça de tuer ceux qui le servaient. Il parut avec une grande adresse les coups de sabre de baïonnette qui étaient dirigés contre lui, et sa résistance paraissait ne pas pouvoir être vaincue. Quelques personnes, voyant étendues au milieu de la cour les victimes de sa brutalité, voulaient qu'on en finit de suite avec ce fou qui ressemblait à une bête féroce, et qu'on fit feu sur lui. Le docteur s'opposa à cet avis, et il demanda si on voulait s'en emparer l'instant, ou si on préférerait attendre quelques heures.

On lui répondit qu'on désirait le saisir pour le mettre en suite dans l'impossibilité de faire aucun mal; alors on approcha de la paille dont on remplit le cabanon, et la fumée devint en peu d'instans très-épaisse. Les brigades de gendarmes, Paoli, et le docteur se précipitèrent dans l'intérieur et suivis d'autres militaires, ils saisirent le fou qui s'était réfugié sous son lit; ils le portèrent au milieu de la cour, et on mit la camisole de force. On voulut se ruir sur lui et le tuer, mais on parvint à contenir l'indignation générale. Le docteur lui fit de fortes saignées et on le transporta dans un cabanon.

### EXTERIEUR.

GRÈCE. — ATHÈNES, 22 décembre. La commission, nommée par l'assemblée nationale pour rédiger l'adresse, en réponse au discours du trône, s'est occupée dans sa première séance de la question, de savoir si dans l'adresse on devait faire mention du 15 septembre, ce jour glorieux pour la nation. Les opinions

out ce qui lui montait du cœur aux lèvres. Enfin tout ce bonheur se fit jour, une larme roula dans ses yeux... il ne pouvait rien me dire de mieux. Je le quittai. Oh! mon enfant, on aimerait bien que pour l'avoir rendu si heureux... fut-il avoué, fut-il...

— Et vous l'aimez toujours ainsi? dit Sabine qui écoutait Mme Simon, comme si elle lui eût fait un conte de fées.

— Oh! mon enfant, reprit Mme Simon en riant, ce n'est plus la même chose.

— Je le savais bien, dit Sabine en souriant.

Mme Simon prit un air tout-à-fait sérieux, et ajouta:

— Ce n'est plus la même chose, Sabine; mais c'est aussi bien. Quand on a vécu vingt ans à côté d'un homme dont la tendresse et la protection ne nous ont jamais manqué, qui s'est fait un devoir de notre bonheur; d'un homme qui a loyalement dirigé notre vie d'une main ferme et douce à la fois; d'un homme dont la bonne réputation vous accompagne partout; d'un homme d'un caractère et d'un esprit assez hauts pour laisser à une femme le droit d'être tranquille sur sa raison. Quand on a vu revenir à soi, par la considération, par la fortune, par les plaisirs, tous les fruits des travaux de cet homme, on aime, Sabine, d'une tendresse qui n'a plus sans doute les charmes vives d'un jeune amour, mais qui remplit le cœur d'une noble sécurité et d'une joie sérieuse.

Sabine avait écouté avec attention; elle réfléchit un moment et reprit:

— Ah! vous avez été heureuse, vous?

— Et tu ne le seras jamais toi, n'est-ce pas? reprit Mme Simon en se remettant dans sa douce gaieté.

— Oh! moi, dit Sabine, c'est bien différent.

Et l'expression de son visage montra que sa douleur était véritablement sentie.

— Tu es orphelin, mon enfant, et c'est là un bien grand malheur, je le sais; quelque affection que nous ayons pour toi, rien ne remplace une mère... un père...

Sabine devint rouge jusqu'au blanc des yeux... et elle comprima ses lèvres tremblantes, pendant que de grosses larmes tombaient de ses yeux.

— Vous savez bien, reprit-elle, que je ne puis vous répondre à ce sujet, vous savez bien que j'ai entendu dans votre maison un homme qui a osé dire: Mieux vaut pour elle être seule au monde que d'avoir encore un père pareil... et...

— Tu as raison, mon enfant, dit Mme Simon en la prenant dans ses bras, je t'ai affligée... j'ai eu tort... n'en parlons plus jamais.

Sabine pleura toujours.

— C'est qu'aussi tu n'es pas raisonnable; tu as seize ans, tu es belle comme un ange, tu es bonne au fond, quoique un peu gâtée, tu possèdes une immense fortune, et il n'est pas un homme qui ne soit heureux, qui ne soit fier de t'avoir pour femme. Tu auras un titre, si cela te plaît; tu peux, si tu le veux, choisir parmi les hommes les plus haut placés dans le monde politique... si tu

aimais une gloire pauvre, tu pourrais l'enrichir; de quelque côté enfin que se tourne ton cœur, tu n'as pas de refus à craindre, et tu as peur de ne pas être heureuse.

— Oui, reprit Sabine, j'ai peur de ne pas être aimée, et cela pour toutes les raisons qui vous font trouver mon bonheur si facile. On m'aimera parce que je suis belle peut-être, et ce sera seulement de la vanité... On m'aimera surtout parce que je suis riche, et cela est bien odieux.

Mme Simon voulut se récrier, mais Sabine continua vivement.

— Oh! je ne suis point si folle que vous voudriez me le dire: depuis six mois que j'ai quitté mon pensionnat, durant tout cet été que j'ai passé avec vous à la campagne, on m'a adoré, on a cherché à me plaire, et j'avoue que tant que nous étions dans le salon, et que je voyais mes pauvres amies abandonnées pour moi que tous vos protégés enjuraient assidument, j'avoue, dis-je, que je m'amusaiss de ce triomphe... mais quand je rentrais seule dans ma chambre, je m'en voulais de mon plaisir comme d'une mauvaise action; bien plus, j'étais humiliée de mon triomphe... Il me semblait qu'on me flattait trop pour m'aimer... et alors je me demandais lequel avait le mieux fait sa cour à mes cent mille francs.

— Oh! dit Mme Simon, il y a des gens pour qui les 100,000 liv. de rente ne sont pas une considération plus importante que mes 200,000 francs de dot ne l'ont été pour M. Simon, qui était quatre fois plus riche que moi. Ainsi M. de Bellestar, qui possède 10 ou 12 millions de fortune, a presque le droit de te considérer comme pauvre, et cependant il est de ceux qui t'adoraient.

— Il a grand tort, reprit Sabine en riant, je ne puis souffrir ce Monsieur; il sent le million d'une lieue, ses rentes sont inscrites dans l'impertinente assurance de son visage... Celui-là...

— Celui-là vient souper ici, dit Mme Simon; son impertinence a si franchement sollicité cette invitation de M. Simon qu'il n'a pu lui refuser.

— Ah! fit Sabine d'un air particulier, nous aurons du moins un danseur élégant et un bon musicien.

— Ce qui veut dire, répliqua Mme Simon que les autres sont des maîtres-lotus...

— Oh! dit Sabine, quel mot!... mais, entre nous, là... soyez juste, des clercs d'avoué, dame! ça n'est pas amusant.

Sabine ne finissait pas sa phrase qu'une voix franche et joyeuse s'écria derrière la causeuse où se trouvaient les deux dames:

— Qui est-ce qui dit du mal des clercs d'avoué, dans ma maison?

— Ah! fit Sabine en cachant gaiement sa tête dans ses mains, c'est mon tuteur, je suis perdue!

— Les clercs d'avoué! reprit M. Simon en élevant la voix, mais c'est la perle de la jeunesse. Le clerc d'avoué est sobre, patient et rangé; le clerc d'avoué a, ou doit avoir, une mémoire immense, un esprit subtil, une intelligence rapide, une judiciaire parfaite, une décision prompte; le clerc d'avoué doit savoir parler convenablement à tout ce qu'il y a de plus haut et à tout ce qu'il y a de plus bas dans la société, il doit être tantôt conciliant, tantôt ferme

comme un roc; le clerc d'avoué sait le monde mieux que le confesseur, plus à la mode; car celui-ci ne pénètre que les péchés qu'on lui avoue, tandis que le clerc d'avoué pénètre de vive force dans les secrets les plus intimes; voit les hommes dans l'affreuse nudité du papier timbré; il tient en main les passions les plus haineuses, et il doit les modérer, les diriger, les gouverner. Il est vrai qu'il n'a pas besoin d'être spirituel; mais comme la loi défend de plaider, il a l'avantage de ne pas être avocat, ce qui doit lui être compté pour plusieurs vertus de premier ordre.

Après avoir joyeusement achevé cette tirade, M. Simon alla s'asseoir devant le feu, tandis que Sabine lui répondait:

— S'ils ne plaident pas au Palais, ils s'en dédommagent dans leurs salons à ce que je vois.

— Ah! Sabine, fit M. Simon, si tu m'appelles avocat, je te dirai quelque grosse injure.

— Et, dites-moi, le clerc d'avoué est-il galant? fit Sabine en s'approchant de son tuteur.

— Hé! né! dit le tuteur, il y en a qui le sont... autant qu'un habit râpé cinquante francs par mois peut le permettre.

— Et cette pauvre galanterie n'en va tout-à-fait, dit Sabine en mimant quand le clerc est devant elle.

— Hein! fit M. Simon, qu'est-ce que tu me fais de dire ça?

— Vous avez vu ce clerc que vous ne m'avez pas encore vu d'aujourd'hui!

— Et je ne t'ai pas embrassée, dit M. Simon en se levant.

— Sabine s'échappa de lui, et s'enfuit au bout du salon en disant:

— Il est trop tard...

— Si tu veux que je te poursuive pour te ravir un baiser, dit M. Simon en prenant sa place, je t'avertis que j'ai un horrible froid aux pieds, et que je ne commence par me chauffer.

— Ah! dit Sabine en revenant et en lui prenant la tête dans ses charmantes mains, je sais de vos nouvelles... Vous avez été amoureux...

— Ah bah!

— Et je vous aime pour ça, dit Sabine en lui faisant une mine malicieuse.

— Heureusement, dit M. Simon, que je n'avais pas affaire à une horrible petite comme toi.

— Moi? dit Sabine d'un air de profonde naïveté; peut-on me calomnier ainsi?

— Du reste, tout ça finira, dit M. Simon; j'ai déjà plus de dix demandes en mariage, et...

— Ah! que vous êtes méchant ce soir! dit Sabine en s'éloignant avec impatience et allant se remettre au piano.

— Eh bien! qu'a-t-elle donc? dit M. Simon en regardant sa femme.

Celle-ci lui répondit par un signe qui voulait dire: « Ce n'est rien; c'est une lubie, un caprice d'enfant; » et on annonça tout aussitôt M. le marquis Bellestar.

(La suite à demain.)



partagés; cependant un avis prévalut: ce fut celui d'arrêter, dans l'attente que cette journée, bien qu'on ne pût pas dire qu'elle ne fût aussi sacrée au roi qu'à la nation, rappelle les évènements qui n'étaient pas exempts de tout reproche, par conséquent il n'était pas tout-à-fait convenable d'en faire mention dans l'adresse en réponse au discours du trône. La majorité de la commission chargée de rédiger le projet de constitution est, dit-on, disposée à accorder au roi un veto absolu, mais elle établit en principe la responsabilité des ministres, ainsi que le contrôle du pouvoir exécutif par le corps législatif.

**RUSSIE ET POLOGNE.** — La Gazette Univers. d'Augbourg contient la correspondance suivante, des bords de la Mer Baltique, sous la date du 9 décembre:

Depuis que j'ai quitté le Caucase, il s'y est passé des évènements de la plus haute importance. Malheureusement ce n'est qu'aujourd'hui que je suis en état de vous en communiquer les détails suivans d'une source entièrement digne de foi. Schamyl, le chef bien connu des Tchetchenzes, autour duquel sont réunis dans le Caucase oriental tous les peuples montagnards hostiles aux Russes, pénétra dans la première moitié de septembre avec 10,000 hommes dans le district de montagne, habité par les Awarés (1), entre les deux bras de la rivière Terek, et assiégea le petit fort russe d'Ounzoula, défendu par trois compagnies de garnison. Les Tchetchenzes parvinrent à couper l'eau à la forteresse, et la garnison russe, après avoir enduré six jours sans eau, fut contrainte de se rendre. La nouvelle de la détresse où était la garnison d'Ounzoula, M. le lieutenant-colonel Wassilzki était accouru avec secours en marches forcées, avec un bataillon. Mais ce bataillon, attaqué avec des forces de beaucoup supérieures par Schamyl, dans les jardins d'un village aware, où les Russes faisaient leur bivouac, fut environné et défait après une vaillante résistance. Dès la première nouvelle de l'invasion de Schamyl, M. Plake de Plagenau, général chargé du commandement dans le Daghestan septentrional, avait quitté son quartier-général de Temir-Kantchoura avec toutes les forces disponibles, et chercha à réunir en toute hâte les garnisons russes éparpillées aux divers points fortifiés du pays des Awarés, de même qu'à former des milices d'indigènes, afin de tenir tête à Schamyl. Par la défaite du bataillon sous Wassilzki, ainsi que par la perte du fort Ounzoula et d'un autre point important pour la communication qu'à l'approche des Tchetchenzes un officier russe de l'état-major avait quitté avec 300 hommes, le général, M. de Plagenau, se vit coupé de son quartier-général de Temir-Kantchoura et forcé de se jeter avec ses troupes dans le fort de Chounsak. Il y fut assiégé par Schamyl, dont la troupe s'était accrue au nombre de 20,000 hommes et qui conduisait 12 canons pris aux Russes. Appréhendant l'importance de Temir-Kantchoura, entièrement isolé, il était, ne tombât entre les mains des ennemis, le général russe fit plusieurs tentatives désespérées, mais inutilement, pour se faire jour à travers les ennemis.

Sur ces entrefaites, le prince Argoutinsky avait réprimé une insurrection tentée par les habitans en faveur de Schamyl et était accouru avec 5000 hommes au secours de Chounsak assiégé. Pendant qu'il chargeait les Tchetchenzes par derrière, le général Plake fit une sortie de la forteresse et les deux généraux russes parvinrent ainsi à faire leur jonction. Schamyl se retira de l'Alwarie, mais conserva la plus grande partie de la population à la suivre dans les montagnes, après qu'il eut dévasté tous les champs et les jardins du pays. La perte essuyée par les Russes fut considérable; ils avouent eux-mêmes avoir perdu 1600 soldats et 45 officiers.

**ESPAGNE.** — MADRID, 27 décembre. Notre correspondance particulière nous transmet une nouvelle importante. Dans la séance de ce jour le ministre de Grâce et de Justice a lu au Congrès des députés un décret portant suspension des séances des Cortes pendant la présente législature. La résolution avait été adoptée, la veille par le conseil des ministres.

Ce qui a décidé le ministre à prendre cette mesure, c'est qu'il a la certitude que l'opposition était déterminée à entraver la marche du gouvernement par une opposition systématique et des interpellations sans cesse renouvelées dans le but de provoquer de scandaleux et dangereux débats. Cette suspension momentanée des séances donnera au ministère la possibilité de préparer les lois si importantes, dont il s'occupe sur les montants de la garde nationale, et lui permettra aussi de consolider l'autorité du gouvernement dans les provinces, sur des bases et avec des hommes dévoués au système de modération, d'ordre et de force qu'il a adopté. Les contributions seront de même, quoiqu'elles ne soient point votées pour l'année 1844. Ce n'est d'ailleurs que dans quelques mois qu'il est possible de les percevoir, et la suspension des séances du Congrès apporte aucun empêchement à faire rentrer celles arriérées l'an 1843.

Le décret royal du 20 décembre porte qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier les finances publiques administreront les droits des capitales des provinces et dans les ports où déjà les droits n'ont pas été rétablis pour le compte des finances.

On assure que c'est le général Narvaez qui a conseillé la suspension des Chambres, et que M. Martínez de la Rosa n'a point partagé cet avis et s'y est même opposé.

On lit dans l'Emancipation de Toulouse: « Le baron de Meer, parti le 22 pour Figuières, a amené avec lui ses trois bataillons de Guadalupe, un de Gironne, la compagnie des guides et une batterie d'artillerie de campagne. Ces forces n'ont dû arriver à Figuières que le 27.

Sans artillerie de siège, le baron ne peut penser qu'à rendre sous peu son camp, car les bruits de capitulation sont tombés sur le camp. On accuse Prim de s'être laissé encore jouer par

les Awarés, autrement Owarés, constituent un peuple de 25,000 âmes à-peu-près, et qui diffère essentiellement par l'idjome et l'origine des autres peuples du Caucase oriental. A leur tête est un khan que les Russes nomment Awarakhan. Les Lenghien, Mousal. Du temps du Guldénstadet, parcourut ces contrées, il résidait au village de Kaebouda et était le chef le plus puissant de la tribu. Selon Lengroth, les Awarés sont les restes des Peudoré, un peuple de la Sibirie, lesquels, au dire de Théophraste Simokatta, étaient des tribus de Turcs et habitaient au Nord du Caucase près de la mer Caspienne. L'empire de ce peuple est une partie de cette tribu avec les Awarés orientaux. Les Awarés du Caucase sont un peu plus cultivés et plus hospitaliers que les autres peuples du Daghestan; leur dialecte se fait remarquer par sa douceur et le grand nombre de consonnes.

Amettler, qui est parvenu en parlant de convention, à faire entrer dans le fort les otages appartenant aux principales familles des insurgés, dont il avait été dernièrement question, et à renouveler ses vivres frais. Maintenant plus que jamais les centralistes de San Fernando peuvent tranquillement attendre les évènements.

Il est fortement question de démolir les murailles de Barcelonne et de les remplacer par une ceinture de forts détachés. La population pourrait s'étendre et le gouvernement la surveillerait mieux.

**FRANCE.** — PARIS, 2 janvier. Hier à quatre heures, LL. MM. ont reçu le corps diplomatique.

Nous reproduisons quelques-uns des discours adressés au roi, et les réponses de S. M.

Mgr. le nonce apostolique s'est exprimé ainsi, au nom du corps diplomatique:

« Ce ne sont pas seulement des vœux, mais des félicitations encore bien sincères, que le corps diplomatique, pénétré des sentimens des souverains qu'il a l'honneur de représenter, s'empresse d'offrir à Votre Majesté, à l'occasion solennelle de l'année naissante. La paix, pour le maintien de laquelle V. M., d'accord avec tous les souverains, a fait sans cesse les efforts les plus constans et les plus généreux, répand toujours de plus en plus ses bienfaits. La religion, l'ordre public, sources uniques du bien-être des nations, donnent repos et prospérité à la France et à l'Europe. Ces bienfaits, Sire, sont la récompense la plus douce pour Votre Majesté. Leur durée, leur progrès même sont assurés sur la haute sagesse de Votre Majesté et de tous les souverains, sur l'accord parfait de leurs cabinets et sur l'intérêt de leurs peuples. Que le Ciel daigne continuer à Votre Majesté son assistance!

« Satisfaite sur le trône, Votre Majesté ne l'est pas moins au sein de sa royale famille. Une union nouvelle, chère au cœur paternel de V. M., et formée sous les auspices les plus favorables, va en augmenter le nombre et les vertus! La bénédiction céleste ne lui manquera pas, et au milieu d'elle, les jours de V. M. seront longs et sereins. Le corps diplomatique le désire avec ardeur; il l'espère avec confiance. Daignez, Sire, agréer ses félicitations et ses vœux, et avec eux, daignez agréer aussi l'hommage sincère de son profond respect. »

Le roi a répondu:

« Il est bien satisfaisant pour moi d'entendre se renouveler, de la part des souverains que le corps diplomatique représente auprès de moi, l'expression de sentimens tels que ceux que vous venez de manifester. Il m'est doux de voir se consolider de plus en plus cet accord de tous les cabinets pour le maintien de la paix. Chaque année qui s'écoule nous apporte de nouveaux gages de confiance dans l'avenir, et nous impose de nouvelles actions de grâces envers la divine Providence, pour les bienfaits que nous recueillons. Tout me présage, pour l'année qui commence, l'accomplissement de vœux que vous venez de m'offrir dans des termes auxquels je suis particulièrement sensible. C'est au nom de la reine et de tous les miens que je vous l'exprime.

« Nous remercions aussi le corps diplomatique de ses félicitations sur le mariage de mon fils le prince de Joinville, et j'espère que le Ciel répandra sur cette union si chère à mon cœur les bénédictions que vous venez d'implorer pour elle. »

Le baron Pasquier, chancelier de France, président de la Chambre des Pairs, a prononcé un discours dont nous reproduisons ci-dessous la dernière partie:

« En offrant à V. M. les félicitations que cet événement nous inspire nous ne craignons pas d'ajouter qu'elles s'allient dans nos cœurs, et sans nul effort, à des souvenirs religieusement conservés de celui que je n'ai pas besoin de nommer, et que nous avons vu avec tant d'orgueil siéger au milieu de nous; il nous apparaît encore revivante en quelque sorte dans cette enceinte, toujours de moitié dans les soins si assidus, si vigilans qui sont donnés aux précieux gages qu'il nous a laissés, et s'associant à nos vœux j'oserai même dire, à nos joies, en tout ce qui peut rendre meilleur et plus doux le sort des êtres auxquels il fut si cher, et qu'il a si tendrement aimés. »

Le roi a répondu:

« Je suis, tellement ému des dernières paroles que je viens d'entendre; elles ont si vivement réveillé les regrets ineffaçables qui sont dans mon cœur, que je me sens peu capable de répondre comme je le voudrais au discours si touchant que vous venez de m'adresser. Cependant j'éprouve le besoin de vous dire que les félicitations que vous m'apportez nous sont réciproquement communes: car c'est par l'accord de tous les pouvoirs de l'état que nous avons obtenu le résultat dont vous me félicitez. Espérons que toutes les opinions, même celles dont l'exagération a trop souvent entraîné tant d'esprits, s'accorderont enfin à reconnaître les avantages d'un pareil résultat, en voyant le degré de prospérité auquel la France est parvenue, le développement de toutes les industries et le bonheur général se composant du bien-être de chacun.

« Rien ne pouvait être plus conforme à mes sentimens que de vous entendre placer parmi les présages favorables que nous a laissés l'année qui vient de s'écouler, l'union qui m'a causé une vive satisfaction et dont le souvenir me sera toujours cher. Je vous remercie de ce que vous venez de m'exprimer à l'occasion du mariage de mon fils. J'accepte avec bonheur votre augure, que ses frères et lui continueront à répondre dignement, comme ils l'ont déjà fait, à l'attente de la France, et qu'ils ne manqueront jamais aux grands devoirs qu'ils auront à remplir. »

**Discours de Mgr. l'archevêque de Paris.**

Sire, l'année qui vient de s'écouler a été heureuse pour V. M., nous venons lui en souhaiter une plus heureuse encore. Une reine, votre puissante alliée, est venue reconnaître vos sages et persévérans efforts pour conserver la tranquillité de l'Europe. Un prince cher à nos marins par toutes les qualités de son noble cœur, vous a apporté d'un autre hémisphère un nouveau gage d'union entre notre patrie et celle de son illustre épouse, continuant à répandre sur notre pays leurs riches bienfaits. Nul Français n'en désire plus que nous, l'accroissement et la prospérité.

Mais les vœux les plus ardens de notre cœur et ceux de V. M. ne seront pleinement satisfaits que lorsque nous verrons s'étendre et s'affermir parmi nous l'empire de la foi et des vertus chrétiennes, source féconde de sécurité, de grandeur, de dignité morale, et sans lesquelles il ne peut y avoir ni véritable force, ni véritable sagesse. Daigne le suprême Dispensateur de

tous les dons, exaucer des vœux aussi légitimes et nous conserver un roi dont les jours ne semblent avoir été sauvés, il y a quelques mois encore, d'un nouveau péril, que pour nous rappeler tous les dangers dont il a lui-même préservé la France.

Le roi a répondu:

« Vous me retracez les heureuses circonstances qui ont marqué l'année qui vient de s'écouler. Après le mariage qui a apporté dans ma famille de nouvelles consolations aux douleurs de la reine et aux miennes, j'ai reçu avec bonheur la visite d'une auguste alliée; et les progrès toujours croissans des arts et de l'industrie ont encore ajouté à la prospérité publique. Je remercie la Providence d'avoir répondu tant de bienfaits sur la France. Je suis bien touché des vœux que vous m'offrez pour ma famille et pour moi; je ne cesse d'en former de bien sincères pour que les sentimens de morale et de religion, véritables sources de toutes les vertus, continuent à se raffermir et à se propager. »

La Chambre des Députés s'est réunie aujourd'hui dans ses bureaux, pour nommer la commission, chargée de préparer le projet d'Adresse en réponse au discours du roi, 380 membres s'y sont rendus. MM. Thiers, Odillon-Barrot, Duvergier de Hauranne, Dufaure et tous les principaux membres de l'opposition étaient dès midi à la salle des conférences, allant de groupe en groupe pour recommander leurs candidats. Les membres de l'opposition ont répondu à l'appel de leurs journaux; ils s'y sont rendus au grand complet.

La discussion qui a précédé la nomination des commissaires a surtout été vive dans les 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> bureaux où l'opposition se croyait en nombre. M. Duvergier de Hauranne dans le 2<sup>e</sup> M. Dufaure dans le 4<sup>e</sup>. MM. le ministre de l'intérieur et des travaux publics dans le 6<sup>e</sup> MM. les ministres des affaires étrangères, de la justice et des cultes, M. Thiers dans le 7<sup>e</sup> M. de Remusat dans le 8<sup>e</sup> et MM. Odillon-Barrot, Billault et Bouvet dans le 9<sup>e</sup> ont donné un grand intérêt à la discussion. On a proposé notamment dans les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bureaux dont font partie MM. de Valmy, Berryer et de Larey d'insérer dans l'Adresse une phrase pour blâmer la manifestation des pèlerins de Belgrave-Square. Plusieurs membres ont critiqué avec force les députés légitimistes qui n'ont pas cru être liés par leur serment de fidélité au roi et aux institutions de Juillet et qui sont allés à Londres près du duc de Bordeaux.

On a remarqué avec surprise le silence de toute l'opposition sur cette proposition des membres du parti conservateur. Les paragraphes du discours de la couronne, touchant l'équilibre à rétablir entre les dépenses et les revenus de l'état, dans le prochain budget, et ceux relatifs à la Grèce et à l'Espagne, ainsi que le paragraphe ayant trait à l'instruction secondaire ont surtout été l'objet de discussions assez animées. Deux ou trois membres ont saisi cette occasion de renouveler les attaques contre l'Université qui a été défendue par la presque unanimité des membres dans les bureaux. — La discussion s'est prolongée fort tard dans les bureaux où l'opposition vouloit avoir la majorité.

Le commissaires nommés sont: 1<sup>er</sup> bureau M. St.-Marc Girardin; 2<sup>e</sup> bureau M. Nisard, candidat conservateur, nommé au 2<sup>e</sup> tour par 20 voix contre M. de Tracy, 7, Duvergier de Hauranne 11, Leboze 2, M. Leboze s'est prononcé contre le projet de dotation; 3<sup>e</sup> bureau M. Ducos; 4<sup>e</sup> bureau M. Desmousseaux de Givré; 5<sup>e</sup> bureau M. Bignon; 6<sup>e</sup> bureau M. Bethmont; 7<sup>e</sup> bureau M. Baumes candidat conservateur nommé au 2<sup>e</sup> tour par 23 voix contre 16 à M. Thiers et 1 à M. de Lavalette; 8<sup>e</sup> bureau M. Hébert candidat conservateur, nommé au 1<sup>er</sup> tour par 16 voix contre 11 à M. de Tocqueville; 9<sup>e</sup> bureau M. F. Delessert, candidat conservateur, nommé contre M. Billault. Sept nominations appartiennent au parti conservateur.

Toutes les personnes qui ont assisté mercredi dernier à la séance royale d'ouverture des Chambres ont été à même de remarquer que le roi n'avait pas paru depuis longtemps jouir d'une meilleure santé qu'en ce moment. S. M., pendant les six mois qu'elle est restée à St.-Cloud, s'est prescrite tous les matins deux ou trois heures de promenade; et cet exercice paraît avoir produit les meilleurs résultats sur sa santé.

**BELGIQUE.** — BRUXELLES, 2 janvier. Il se tient depuis quelques jours au ministère de l'intérieur des conférences dont l'objet est tenu secret, comme tout ce qui se fait dans le cercle de l'enseignement primaire. Ce n'est pas la faute de M. Nothomb, si une partie de ce qui se passe dans l'intérieur de son hôtel transpire au dehors. — Voici ce qu'on nous apprend à cet égard.

M. le ministre de l'intérieur a convoqué confidentiellement les inspecteurs provinciaux à Bruxelles; il les a réunis jeudi en une séance secrète, qu'il a présidée: toutes les portes étant bien fermées, il a invité les inspecteurs à lire le cahier des observations qu'ils ont pu recueillir pendant leur première tournée d'inspection.

Le lendemain, il y a eu nouvelle réunion à huis-clos. Cette fois M. Nothomb ne présidait plus: c'est M. Alvin qui avait chargé d'occuper son fauteuil. M. Alvin a expliqué à ces messieurs, comme quoi ils auraient à émettre leur avis sur les petits livres qu'il conviendrait d'adopter pour les écoles primaires; que cette matière étant extrêmement délicate à cause des susceptibilités du clergé, il était séant d'user d'une extrême réserve dans le choix des livres; que d'ailleurs, le résultat de leurs délibérations serait soumis à MM. les inspecteurs diocésains, et comme ceux-ci pourraient ne pas approuver leurs vues, il importait beaucoup de ne point mettre le public dans la confidence de ces travaux.

Voilà ce qu'on nous garantit comme exact, malgré le système d'étouffement que pratique M. Nothomb. Quand le voile mystérieux dont on entoure ces réunions sera déchiré, le pays apprendra sans doute de curieuses choses.

Le choix des livres à donner aux élèves des écoles primaires est l'une des plus importantes questions qu'il y ait à résoudre. Au lieu de faire un appel aux hommes qui se sont distingués dans la carrière de l'enseignement par des publications utiles, au lieu de mettre au concours les divers manuels dont il devra être fait emploi, ou se renferme, on se calfeutre pour empêcher que l'influence du dehors ne vienne apporter son poids dans la balance des résolutions. Il y aura bientôt trois ans que M. Nothomb est rentré au pouvoir par la porte basse et dérobée que lui a ouverte le Sénat: le pays peut maintenant sentir la profondeur des blessures que son administration lui a faites. Dans la voie funeste où il est engagé, M. le ministre de l'intérieur ne peut plus ni s'arrêter ni regarder en arrière. (Observateur.)



Voici comment on entend la liberté de l'enseignement en Belgique.

On lit dans l'*Echo du Luxembourg* : « Nous sommes heureux d'être en mesure de publier la pièce suivante :

« Je soussigné Jean-Baptiste Piron, premier échevin de la commune de Sibret, déclare que le 8 septembre dernier (jour férié), ayant été appelé de la part de monsieur le curé de Saint-Sibret pour procéder à une visite dans la maison d'école, j'avais un peu tardé avant de me rendre à cette invitation, parce que je savais que le curé cherchait depuis quelque temps à nuire à notre instituteur; mais qu'étant enfin arrivé à la maison d'école, j'y rencontrai M. le curé accompagné de M. l'inspecteur civil, ainsi que de M. l'inspecteur diocésain, et ce dernier était déjà occupé à visiter un pupitre, appartenant à l'instituteur, et dans lequel il tient sous la clé ses objets les plus précieux, ainsi que ses papiers et quelques livres entièrement étrangers à l'enseignement primaire.

« Je dois dire aussi que cette visite, qui a été opérée par M. l'inspecteur diocésain, en présence de M. l'inspecteur civil, a été très-longue et très-munitieuse, mais qu'à la grande satisfaction de tous les habitans elle n'a pas produit le résultat qu'on en attendait. Le seul reproche vraisemblable que M. l'inspecteur diocésain ait pu faire à notre instituteur, c'est d'avoir trouvé un vieux numéro de l'*Observateur* derrière un tableau; mais le pauvre instituteur a juré, quoique un peu tard, comme le corbeau de La Fontaine, qu'on ne l'y prendrait plus. Depuis lors je dois aussi affirmer qu'il n'est plus abonné à aucun journal, et qu'il a même renoncé au plaisir innocent de pouvoir lire l'*Echo de Bruxelles*.

« Enfin, je déclare sur mon âme et conscience que, par une visite semblable, voyant mettre en quelque sorte au grand jour les secrets d'un honnête et paisible citoyen, et en même temps violer ce qu'un homme peut avoir de plus sacré, j'en fus pénétré d'indignation, et que c'est moi seul, en ma qualité d'échevin, qui ai donné à un acte illégal et aussi arbitraire que celui-là, toute la publicité.

« A Sibret, le 24 décembre 1843.

« Signé, J. C. PIRON, échevin. »

Cette pièce, nous la livrons à nos lecteurs, sans commentaire, poursuit l'*Echo du Luxembourg*; nous leur demanderons seulement qui d'eux croira encore, après l'avoir lue, que, comme prétend M. Davreux, le curé de Sibret était complètement étranger à la visite chez l'instituteur Gillet? Qui d'eux croira encore que cette visite faite un jour férié, à laquelle assistait le curé, pour laquelle celui-ci avait requis l'échevin, était une simple inspection d'école? Qui d'eux croira encore que la lecture des journaux n'a pas été la principale cause de cette affaire? Qui d'eux croira encore que tout se soit passé avec convenance dans cette visite?

LES DRAGÉES ET PASTILLES DE LACTATE DE FER de *Gélis et Conté*, qui ont été approuvées par l'Académie-Royale de Médecine, à la suite d'un rapport des plus favorables, continuent à être prescrites avec un succès constant contre les pâles couleurs, les pertes blanches, maux d'estomac, et pour fortifier les tempéramens faibles. Dépôt à La Haye, chez M. Stolker, pharmacien, et dans chaque ville chez les pharmaciens dépositaires des remèdes spéciaux. Elles ne se vendent qu'en boîtes carrées revêtues de la signature: *Gélis et Conté*.

## VARIÉTÉS.

### MISSIONS DE L'AFRIQUE-MÉRIDIIONALE.

(Suite. — Voir notre numéro d'hier.)

Tel est, dans un aperçu sommaire, l'ensemble du pays où les missionnaires anglicans allaient porter la parole évangélique. Avant eux, les frères Moraves avaient seuls paru sur ce théâtre, et y avaient laissé quelques souvenirs. Dès l'année 1736, George Schmidt avait fondé une mission à Genadendal, dans la vallée des Babouns, et entrepris la conversion des Hottentots qui l'habitent. C'était la plus dégradée, la plus misérable des races, et pourtant le zèle de Schmidt ne recula pas devant une tâche aussi difficile. Aujourd'hui même, lorsqu'on traverse ce district, il est impossible de songer sans émotion à cette touchante histoire. On y montre encore un magnifique poirier, que l'apôtre morave planta de ses mains, et près duquel il se construisit une hutte. Quoiqu'il ne pût converser avec les naturels qu'au moyen d'un interprète, ses efforts furent couronnés de succès, et la première église hottentote fut bâtie en peu de temps. Dès cette époque le christianisme se serait naturellement répandu parmi les tribus de l'Afrique méridionale, si George Schmidt n'eût pas été rappelé en Europe, à l'instigation des colons hollandais. On rapprochait au missionnaire de préparer l'émancipation politique des indigènes par les bienfaits de l'éducation religieuse. Plus instruits, les Hottentots pouvaient devenir dangereux, et cet argument fut assez fort pour éloigner pendant un demi-siècle, toute nouvelle tentative de propagation. George Schmidt ne put obtenir la permission de retourner avec son troupeau, et s'est en 1792 seulement que Marsveldt et ses compagnons cherchèrent à reprendre l'œuvre du digne missionnaire. A peine restait-il alors quelques traces de son établissement: la maison était en ruines; quelques pans de murs encore debout, et d'autres décombres, épars autour de la construction principale, attestaient seuls l'ancienne prospérité de la mission morave. Dans un clos attenant au presbytère, on pouvait reconnaître aussi divers arbres fruitiers étrangers au pays, et que Schmidt y avait introduits. Mais de tous ces souvenirs, le plus touchant fut une vieille femme, nommée Madelaine, qui avait gardé toutes les impressions de sa jeunesse, ne parlait du pasteur morave que les larmes aux yeux, et montrait avec orgueil un Nouveau Testament qu'elle avait conservé pendant près de soixante années. Marsveldt rallia autour de lui les naturels restés fidèles à la mémoire de Schmidt, et y ajouta de nouveaux prosélytes. Cette entreprise ne s'accomplit pas sans périls, et plus d'une fois les missionnaires moraves se virent en butte à de mauvais traitemens et à des menaces de mort. Leur zèle les soutint, et désormais les travaux apostoliques ne souffrirent plus d'interruption.

L'une des missions les plus intéressantes de cette époque fut celle du docteur Van der Kemp et de M. Kircherer. Le premier parvint, en 1795, dans les pays des Cafres et des Hotten-

tots; le second visita les Boshimen et les bords de la rivière de Zak. Originaire de la Hollande, Van der Kemp réunissait toutes les qualités nécessaires pour conduire à bien cette tâche pénible. C'était un homme d'un courage éprouvé, d'une sagesse et d'une intelligence rares. Après avoir jeté les yeux autour de lui, il comprit qu'il y avait peu à attendre des tribus de Hottentots en contact avec les Européens et voués par une politique barbare à une dégradation éternelle. Il entra dans les calculs des créoles et de l'administration coloniale de perpétuer l'abjection parmi ces tribus, et il eût été difficile à un missionnaire isolé de lutter contre un machiavélisme aussi manifeste. Van der Kemp renonça donc à catéchiser les naturels qui vivaient dans la zone du Cap ou sur la lisière des possessions anglaises; il songea à pénétrer hardiment dans le pays, afin d'y trouver des hommes à l'abri des influences de la population blanche et libres d'agir dans la mesure de leurs inspirations. Parti du Cap avec une escorte et un petit troupeau destinée à son premier établissement, il arriva vers la fin de juillet 1799 à Graaf-Reinet, dernier poste colonial. Ce long voyage, accompli au milieu d'énormes fatigues, d'embûches, de périls incessans, d'attaques de bêtes féroces, n'était que le prélude d'un plus dangereux itinéraire. Les Cafres, chez lesquels Van der Kemp allait pénétrer, s'étaient habitués à ne voir dans les hommes de la race blanche que d'inopposables ennemis, et l'exemple des Hottentots, réduits en esclavage, devait contribuer à entretenir ce sentiment de défiance. Depuis longtemps d'ailleurs existait entre les colons hollandais et les Cafres un échange d'hostilités et de déprédations, qui en faisait deux races irréconciliables, animées par le désir de continuelles représailles.

Ces considérations n'arrêtèrent pas le missionnaire; il entra résolument dans le pays des Cafres et alla planter sa tente parmi ces populations indomptées. Van der Kemp était d'ailleurs merveilleusement propre à la tâche qu'il avait embrassée. C'était une âme ardente dans un corps de fer. Ni les violences des naturels et des déserteurs européens, ni les attaques des animaux carnassiers, ne purent le détourner un instant de son entreprise. Sous un soleil ardent et par des chemins affreux, il marchait la tête et les pieds nus, vivant de gibier et se désaltérant aux sources qu'il rencontrait. Sa vie antérieure n'avait pas peu contribué à affermir la trempe et le ressort de son caractère. Érudit et profond, il avait figuré avec honneur dans les universités de Leyde et d'Edimbourg; les sciences philosophiques et historiques ne comptaient pas de plus brillant dépté. Les langues anciennes et modernes lui étaient également familières. En outre, Van der Kemp avait servi avec distinction et comme lieutenant des dragons de la garde. Ainsi, des deux premières phases de sa vie, l'une studieuse, l'autre militaire, il avait été conduit à la carrière apostolique, qui devait offrir un aliment à sa science et à son courage. Les périls d'un champ de bataille n'étaient rien auprès de ceux qu'il affrontait chaque jour, et la où le moindre symptôme de faiblesse eût suffi pour le perdre, sa fermeté et son sang-froid lui servirent de sauvegarde.

Arrivé sur le territoire des Cafres, Van der Kemp se présenta au souverain de ces tribus, nommé Gaïka. Ce sauvage l'accueillit avec défiance: on avait noirci à ses yeux le missionnaire en le faisant passer pour un espion des autorités du Cap, pour un assassin et un empoisonneur. Quelques repris de justice ou débiteurs insolubles, écumés de la colonie, étaient les conseillers de ce prince africain, et voyaient avec peine qu'une autre influence que la leur vint se fonder dans l'intérieur des terres. « D'où viens-tu? » demanda Gaïka au missionnaire, en prenant un ton rude et un air soupçonneux. — Du Cap, repliqua Van der Kemp. — Qui t'envoie? — Dieu! — Viens-tu de ton propre mouvement? — Non; c'est le maître des cœurs qui m'a poussé vers toi et les tiens. — Tu n'es donc pas l'émissaire des Anglais, comme on le dit? — Je suis l'émissaire de celui qui a racheté le monde par son sang et qui est mort sur la croix pour nous sauver. Ainsi se passa cette première entrevue. L'attitude calme du missionnaire, la sérénité empreinte sur sa physionomie, l'onction de ses paroles, étaient des choses si nouvelles pour Gaïka, que, malgré lui, il s'adoucit et consentit, après bien des hésitations, à ce que Van der Kemp et ses compagnons s'établissent sur son territoire. A l'instant, le missionnaire se mit à l'œuvre: de ses propres mains, il abattit dans la forêt les arbres qui devaient former la cage de sa chaumière et les joncs nécessaires pour la reconstruire. En peu de jours, cette petite construction fut achevée, et il y ajouta un enclos, où le bétail se trouvait à l'abri de la dent des animaux carnassiers. La mission était fondée; il ne restait plus qu'à la rendre féconde.

Les efforts du missionnaire, il faut le dire, ne furent pas heureux: la race dont il avait entrepris la conversion était l'une des plus farouches du continent africain, et les Cafres, que la haine n'éloignait pas, semblaient livrés à une sorte de terreur superstitieuse. A l'aspect du missionnaire et de ses collègues, plus d'une fois on vit des naturels s'enfuir précipitamment, comme si un péril grave les eût menacés. L'un d'eux un jour, épouvanté de l'agitation que le vent imprimait à leurs tentes, s'imagina que des bêtes féroces étaient cachées là-dessous, et hors de lui, se jeta dans la rivière, où il se noya. Des épreuves sans fin assiégeaient les malheureux évangélistes. Pour subvenir aux premiers besoins de la vie, ils étaient obligés d'avoir la bêche et la pioche à la main. Plus d'une fois, de violents orages renversèrent leur modeste abri, et des torrens de pluie les inondèrent pendant leur sommeil. La nuit, des bandes de hyènes affamées venaient rôder autour du camp et enlever quelques têtes de bétail; dans le jour il fallait se défier d'autres déprédateurs et défendre le troupeau contre les maraudeurs africains. Enfin, à chaque heure, à chaque instant, leur existence était compromise, et plus d'une fois le roi témoigna ouvertement le désir de se débarrasser d'eux. Peut-être Van der Kemp n'eût-il pas échappé à cette suite de périls sans une circonstance singulière. Dans le cours d'un été, des sécheresses excessives frappèrent le territoire des Cafres et jetèrent ces tribus dans une détresse extrême; pas un brin d'herbe sur les pâturages, pas même de l'eau pour s'abreuver. Le prince africain consulta ses sorciers et les combla de présens pour qu'ils amenassent la pluie. Les sorciers se livrèrent à leurs exorcismes; mais le ciel resta serein. Alors Gaïka s'adressa au missionnaire chrétien, et comme le cas était désespéré, il lui envoya deux vaches, en lui demandant son intervention pour obtenir du ciel cette eau si désirée. Van der Kemp

répondit qu'il n'avait personnellement aucun pouvoir sur les élémens, mais qu'il allait prier celui qui disposait de toutes choses. Par une singulière coïncidence, quelques jours après ce message, une pluie abondante descendit du ciel, et les Cafres ne manquèrent pas d'en attribuer le pouvoir au magicien européen.

Aujourd'hui que presque toute l'Afrique méridionale est peuplée de missions florissantes, et que cette terre, où les raves eurent tant de peine à jeter les premières semences de la foi, plus de soixante établissemens, appartenant à des sociétés religieuses, prospèrent et se développent, il est facile de se faire une idée des obstacles que Van der Kemp eut à vaincre, et du mérite attaché à ses persévérans efforts. L'Afrique n'était pas alors ce centre d'action où Londres, Berlin, Glasgow, ont des représentans; où les Wesleyens théchissent à côté des épiscopaux, les Baptistes près des Frères Unis, les méthodistes près des catholiques. Après plusieurs mois de séjour au milieu des Cafres, Van der Kemp n'eût pu gagner au christianisme que deux ou trois naturels dans le nombre, une femme que Kay retrouva trente ans tard. Les déserteurs hollandais, qui s'étaient groupés autour de lui, rendaient sa position chaque jour plus difficile. Ces sédentaires cherchaient, par tous les moyens en leur pouvoir, le rendre odieux aux Cafres, lui tendaient des pièges, le mettaient chaque jour de leurs poignards, brisaient ses coffres, mettaient son habitation au pillage. Il était impossible de rester plus longtemps au milieu de pareils bandits, déserteurs de la race blanche. Van der Kemp le sentit, et quitta le territoire des Cafres, il revint à Graaf-Reinet, d'où il dirigea vers les districts peuplés de Hottentots.

(La suite à un prochain numéro.)

## Théâtre-Royal-Français.

Samedi 6 janvier. (Représentation N° 86.)

La seconde représentation de:

### LA REINE DE CHYPRE.

Grand-opéra en cinq actes, paroles de M. de St-Georges, musique de Halévy; orné de trois décorations nouvelles de la composition de M. J. B. Hove. Divertissemens de M. Bolzaguet. Costumes entièrement neufs, confectionnés par M. Berkhout, costumier.

#### Danse,

Au premier acte: **Pas de Trois**, dansé par M. Bolzaguet, Mlles Gu et Laborde.

Au troisième acte: **Chœur dansé**, exécuté par MM. et dames chœur et mesdames du corps de ballet.

Au quatrième acte: **La Cypriote**, dansé par mesdames du corps de ballet. **Pas de Deux Cypriote**, par M. Bolzaguet et Mlle Laborde.

Vu la longueur du spectacle

On commencera à SIX heures et demie précises.

En attendant la reprise de: LA FORET DE SÉNART, LE GUITARRE, LE POSTILLON DE LONJUMEAU, NORMA, etc.

A l'étude: L'HOMME BLASÉ, JOCRISSE EN FAMILLE, L'ÉTUDE, LA GRANDE DAME, vaudevilles; 1760, OU UNE MATINÉE DE GRAND SEIGNEUR, comédie.

## Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 3 Janvier.

	Int.	COURS		Int.
		2 janv.	OUVERT.	
Dette active	5	99	99	100
Dito dito	2 1/2	55	54	50
Syndicat	4	94 1/2	94	90
Dito	3	80	80	80
Société de Commerce	4	136	136	134
Dito nouvelle	4	102	102	100
Emprunt de 1836	4	—	—	—
Dito des Indes	5	99 1/2	99	99
Chemins de fer du Rhin	4 1/2	—	—	—
Dito de Harlem	—	—	58	—
Dito de Rotterdam	—	—	58	—
Act. du lac de Harlem	5	—	105	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 18195	—	—	108	—
Dito dito 1828 & 18295	—	—	107	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	70	—
Certificats au dito	6	—	74 1/2	74
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	—	—	100	—
Emprunt de 1840	4	—	81	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	90	—
Passive	5	—	5	—
Dette différée à Paris	—	—	5	6
Deferred	—	—	—	—
Ardoins	5	21 1/2	21	21
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
Dito métalliques	5	—	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—	—
Angleterre	3	—	—	—
France	3	—	—	—
Pologne	7	—	—	—
Brésil	5	—	—	—
Portugal	2 1/2	46 1/2	46	46

Bourse de Paris du 3 Janvier.

	Int.	COURS		Int.
		30 Déc.	OUVERT.	
Cinq pour cent	—	123 65	124 00	124
Trois pour cent	—	81 90	82 05	81
Emprunt Ardoins	—	—	29	—
Ardoins différés	—	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—	—
Passive	—	4	5	—
Certificats Falconet	—	—	107 00	—
Dette active	—	—	—	—
Dito	—	—	105	—
Dito	—	—	—	—
Banque belge	—	—	710 00	—
Obligations de la Banque	—	—	—	—

Bourse d'Anvers du 3 Janvier.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % 21, 20 1/2. Dette différée ancien, ». — Passive, 5 % ». — Lots de Hesse, 67 1/2 fr. Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 20 1/2. — Coupons, ».

Bourse de Vienne du 27 Décembre.

Métalliques, 5 % 111 1/2. — Dito, 4 % 100 1/2. — Dito, 3 % ». — Dito de 1834, ». — Actions de la Banque, ».

LA HAYE, chez Léopold Leberberg, Lage Nieuwstraat

Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et F. Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN RYEN SNOECK, Hoofdstad